

Délibération du Conseil municipal n° 026/2024

Le cinq avril deux-mille-vingt-quatre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Martin d'Uriage, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard Giraud, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vingt-neuf mars deux-mille-vingt-quatre.

Présents : Gérard Giraud, Cécile Conry, Hubert Jeanson, Estelle Gignoux, Michel Deridder, Claudine Chassagne, Jean-Charles Congard, Renée-Claire Mancret, Roberte Pelletier, François Bernigaud, Didier Bouvard, Gilles Duvert, Marie-Paule Balicco, Isabelle Gloux, Françoise Berthoud, Frédéric Jarry, Brigitte Dulong, Laurent Robert, Jacqueline Baret.

Pouvoirs : Peggy Briand à Gilles Duvert, Jean-Marc Abramowitch à Hubert Jeanson, Arnaud Callec à Cécile Conry, Gabriel Gandini à Jean-Charles Congard, Florence Boullen à Brigitte Dulong, Juliette Blanchet à Michel Deridder.

Absents : Beate Bersch, Frédéric Cuchet, Mathieu Kuntz.

Budget communal – Compte de gestion exercice 2023

Didier Bouvard, Vice-Président de la commission finances, informe le Conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier du Touvet pour l'exercice 2023 et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Il est précisé que ce compte de gestion a été présenté aux membres de la commission finances réunis le 27 mars 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 et suivants, les articles L2121-21, L2343-1 et 2,

Vu le Code des communes et notamment les articles R 241-1 à R 241- 33,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2023 du budget principal de la commune, dont les écritures sont strictement conformes à celles du compte administratif de la commune pour ce même exercice.

Ainsi fait et délibéré le cinq avril deux-mille-vingt-quatre et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 19, absents : 3, votants : 25 (6 pouvoirs)

Certifié exécutoire en raison de sa télétransmission

en Préfecture et de sa publication le : 11/04/2024

Le Maire, Gérard Giraud



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 038-213804222-20240405-DEL0262024-DE



Annexe : Délibération du Conseil municipal n° 026/2024
Budget communal - Compte de gestion exercice 2023

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038043

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LE TOUVET

ETABLISSEMENT : SAINT MARTIN D URIAGE
 ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

39300 - SAINT MARTIN D URIAGE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 364 062,00	12 937 195,87	18 301 257,87
Titres de recette émis (b)	1 295 578,51	11 394 310,83	12 689 889,34
Réductions de titres (c)		76 335,85	76 335,85
Recettes nettes (d = b - c)	1 295 578,51	11 317 974,98	12 613 553,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 364 062,00	12 937 195,87	18 301 257,87
Mandats émis (f)	2 489 480,70	10 405 451,24	12 894 931,94
Annulations de mandats (g)	4 640,31	273 530,87	278 171,18
Dépenses nettes (h = f - g)	2 484 840,39	10 131 920,37	12 616 760,76
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 186 054,61	
(h - d) Déficit	1 189 261,88		3 207,27

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038043

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LE TOUVET

ETABLISSEMENT : SAINT MARTIN D URIAGE
 ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39300 - SAINT MARTIN D URIAGE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	874 039,61		-1 189 261,88		-315 222,27
Fonctionnement	2 114 459,08		1 186 054,61		3 300 513,69
TOTAL I	2 988 498,69		-3 207,27		2 985 291,42
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
39330-PRODUCTION ENERGIE					
Investissement	41 094,56		-33 995,76		7 098,80
Fonctionnement	-5 213,48		23 638,17		18 424,69
Sous-Total	35 881,08		-10 357,59		25 523,49
TOTAL III	35 881,08		-10 357,59		25 523,49
TOTAL I + II + III	3 024 379,77		-13 564,86		3 010 814,91

